

QVT - Module FLASH - Mise en place du télétravail

Contexte

Le sujet de la qualité de vie au travail (QVT) fait l'objet d'un cadre normatif et réglementaire. Différents éléments du contexte des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux impactent d'une manière ou d'une autre les conditions ainsi que les relations de travail :

- évolutions réglementaires, économiques, technologiques ;
- évolutions des compétences et métiers, problématiques en matière de ressources humaines et de santé au travail ;
- évolution des publics pris en charge, de leurs attentes ainsi que celles de leurs familles ;
- stratégie nationale d'amélioration de la qualité de vie au travail Au regard de cette situation et des enjeux sous-jacents, l'Anfh met en place une offre globale de formation et d'accompagnement afin de concilier épanouissement personnel et performances collectives. Cette offre se veut adaptable au contexte de chaque établissement.

Objectifs

Accompagner les établissements à la mise en oeuvre du télétravail

Renseignements complémentaires

Durée de la formation : de 1 à 4 jours

Modalités de déploiement :

en Intra / direction commune / GHT Financement nationaux

Pour plus d'informations :

Margaux CAPELLO (m.capello@anfh.fr) 04.91.17.71.33

Public

Constitution d'un groupe de travail paritaire, Directions, DRH, services RH, encadrants, Représentants du personnel

Exercice

2024

Code de formation

2.06

Nature

AFR

Organisé par

Organisme au choix

Typologie

Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences

Modules

- **GERESO**
Durée : N/C
- **KPMG**
Durée : N/C
- **SOFAXIS**
Durée : N/C